

charmes, et qu'on a cru devoir protéger, dans une foule de cas, par une *h* aspirée (la belle invention !...).

De plus longs développements sur cette matière dépasseraient le cadre de cet abrégé.

A la prochaine édition (?).

APPENDICE I

FORME MANUSCRITE de la NOUVELLE ÉCRITURE.

1o Toutes les anciennes lettres conservent leur forme manuscrite ordinaire, hors les particularités que voici :

Les deux τ , τ , se partagent les deux formes manuscrites. La forme majuscule correspondant à τ est celle dans laquelle le trait qui couronne la lettre est tout entier sur la gauche, tandis que la forme majuscule correspondant à τ est celle dans laquelle le même trait se prolonge, en s'élevant, vers la droite. La forme minuscule du premier est celle dans laquelle les deux lignes qui forment le corps de la lettre sont reliées vers la base par une petite boucle, et la forme minuscule du second est celle dans laquelle ces lignes sont traversées vers le sommet par un petit trait horizontal.

La forme minuscule de υ est *u* (italique).

De ses deux formes minuscules (manuscrites) $\mathbf{R}$ ne garde que la plus ordinaire, l'autre ressemblant trop à la nouvelle consonne γ .

$\mathbf{E}$ majuscule (man.) ne demande qu'à se couvrir de boucles de la tête aux pieds, tandis que $\mathbf{E}$ majuscule n'en pourrait porter tout au plus qu'une petite à sa ceinture.

2o Toutes les nouvelles lettres, τ excepté, conservent à peu près, sous la plume, leur forme imprimée. Elles doivent être inclinées comme les autres lettres (il serait mieux de donner à son écriture une direction verticale) et, dans un même mot, les nouvelles consonnes ainsi que les deux diptengues anglaises se lient aux lettres voisines de la manière ordinaire.

3o Toutes les anciennes lettres, les nouvelles consonnes et